

magne, les familles catholiques y ont moins de répugnance que nous. Que sont les chétifs secours religieux accordés à nos jeunes soldats à côté de cette belle organisation de l'aumônerie militaire allemande !

HISTOIRE D'UNE VOCATION.

(Suite.)

Comment est arrivé le malheur ? je l'ignore ; j'étais absente... et quand je pénétrai dans cette chambre, je vis le cadavre de mon gendre, celui de ma fille et de mon petit-fils...

Mon idée à moi, la voici : Julien avait touché pour moi de l'argent à la Morandière ; il l'avait déposé dans l'armoire ; cette somme était destinée à payer le terme de la Saint-Jean à notre maître, M. de Breteuil, dont l'intendant fait les affaires. Ma fille me pria, au nom de son mari, de lui prêter cent francs ; je refusai, lui donnant pour raison que je devais acquitter mon fermage... Julien fut tourmenté par son beau frère pour la même chose ; il refusa de même. J'allai porter à dîner aux métayers vers midi ; je crois que Julien rangeait le foin dans le grenier ; mais, sans doute, par la lucarne, il vit mon gendre entrer dans la maison... Je vous dit ce qu'il a dû se passer, Monsieur, et ce que je m'explique parfaitement, quoique le malheureux se soit obstiné à se taire... Mon gendre, armé d'un fort couteau, avait fait sauter la serrure de l'armoire, et déjà il s'emparait de la somme que je destinai à M. de Breteuil, quand Julien voulu l'empêcher... une lutte s'engagea entre eux... Dans un angle de la chambre étaient des coins de fer qui servent à fendre le bois... Armé de son couteau, Jean blessa légèrement Julien, la colère s'empara de celui-ci, il prit un coin de fer et brisa la tête de son beau-frère... Sa sœur arriva aux cris de son mari, se précipita entre eux. Julien ne voyait plus rien... aveuglé par le sang, par la fureur, il a frappé, toujours frappé, sans avoir conscience de ses crimes, et le pauvre petit enfant qui se traînait près des cadavres est tombé frappé comme eux... C'est horrible ! horrible ! ma fille, mon gendre, mon petit-fils, tous ! et tués par qui, par Julien !

Catherine s'arrêta, elle suffoquait.

— Sans doute, lui dis-je, le crime de Julien est monstrueux ; mais s'il eût raconté simplement devant la justice ce que vous venez de me dire, on lui eût sans doute laissé le triste bénéfice des circonstances atténuantes.

— Il s'est tu devant les juges, Monsieur ; il n'a répondu aux sœurs de charité, aux messieurs du tribunal, à l'abbé Morieu que par des paroles impies qui ne témoignent ni regret ni foi ! Ah ! je suis bien à plaindre, sans doute ! Me voilà, moi vieille femme, sans soutien, sans enfants... portant un nom déshonoré par celui qui devait soutenir mes dernières années... Mais ce n'est rien, non,